



COP 26 : les grands enjeux

Par Gaël Binot et Hervé Chatot, respectivement Gérant Taux Marchés Emergents et Gérant Cross Asset, La Française AM

Octobre 2021



Six ans après la COP21 à Paris, la prochaine conférence des Nations Unies sur le changement climatique, la COP26, se tiendra à Glasgow le mois prochain, sur fonds de crise énergétique et de multiplication des événements climatiques extrêmes aux conséquences toujours plus dévastatrices. La thématique climatique est aujourd'hui au cœur de l'agenda politique et devient également une priorité pour les investisseurs.

Le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) publié en août pointe la nécessité absolue de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2030, les mesures étant insuffisantes à ce jour.

Les enjeux sont donc relativement forts. Cette COP 26 s'annonce très certainement comme la plus importante depuis ses débuts. Les actions prises ou non prises seront en effet déterminantes pour se laisser une chance de limiter le réchauffement climatique à 1.5°C et d'éviter une catastrophe climatique majeure.

Rares sont les pays qui ont respecté leurs promesses et les objectifs de l'Accord de Paris en 2015. Les politiques actuellement en place conduisent à un réchauffement climatique proche de 3°C. Même si un nombre important de pays s'est fixé un objectif de zéro émission nette de GES en 2050, les progrès restent très insuffisants.

Dans ce contexte, peut-on s'attendre à des avancées significatives ? Différentes questions doivent être abordées selon nous.

Premier point, la nécessité pour les Etats de renforcer leur engagement de réduction d'émissions de GES à horizon 2030 afin de limiter le réchauffement climatique à 1.5°C. Rattraper le retard est la priorité.

Selon Climate Action Tracker, presque tous les pays développés doivent renforcer leurs objectifs de réduction des émissions de GES le plus rapidement possible, et mettre en œuvre des politiques nationales plus ambitieuses (CDN) pour atteindre leurs objectifs. Aujourd'hui, 68 pays représentant 61% des émissions mondiales de GES ont adopté un objectif de zéro émission nette mais seulement 80 pays représentant 36% des émissions mondiales de GES ont mis à jour leurs contributions nationales avec un objectif plus ambitieux selon ClimateWatch.

Si certains pays comme les Etats-Unis, le Canada, le Royaume Uni et l'Union Européenne ont revu et soumis officiellement des CDN plus ambitieux, certaines grandes économies, comme l'Australie, l'Indonésie, le Mexique, le Brésil, la Russie, n'ont pas, pour l'instant, améliorer leurs ambitions climatiques.



Les pays doivent s'engager sur plus de transparence au niveau de la définition des objectifs de long terme pour gagner en crédibilité.

Le second point crucial repose sur la notion d'équité concernant les efforts de réduction d'émissions de GES entre les pays développés et les pays en développement. Ainsi, les pays développés doivent faire davantage d'efforts pour aider les pays en développement à effectuer leur transition, notamment sur le plan financier. Ces derniers, doivent également mettre à jour leurs objectifs, leurs politiques et préciser clairement le soutien dont ils ont besoin.

Troisième point, les investissements en faveur des énergies propres restent pour le moment insuffisants et leur rythme trop lent pour décarboner nos économies. Ces derniers doivent quasiment tripler au cours de la prochaine décennie pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Le développement de capacités sur les énergies propres doit accélérer et la part des énergies fossiles doit diminuer rapidement. Le bénéfice économique et social de la transition verte est important à contrario le coût de l'inaction serait immense.

Enfin, les mécanismes de taxation du prix du carbone qui jouent un rôle essentiel pour accélérer la transition à côté des politiques climatiques doivent faire l'objet d'un débat entre les pays pour harmoniser les pratiques sur un plan international et favoriser la coopération. Ces différents mécanismes (taxe carbone, échange de quotas) couvrent aujourd'hui seulement 25% des émissions mondiales de GES et le prix de la tonne de carbone reste très inférieur à ce qu'il devrait être pour atteindre les objectifs climatiques. La question d'une redistribution équitable du produit des taxes se pose également pour financer la transition.

Cette COP 26 s'annonce clairement décisive et les enjeux relativement importants. L'engagement de tous les Etats est plus que jamais nécessaire pour réduire rapidement les émissions de GES et limiter le réchauffement climatique à 1.5°C. Les gouvernements doivent impérativement renforcer leurs engagements et mettre en place des actions concrètes pour répondre à ces différents enjeux avant qu'il ne soit trop tard. Le risque de voir une COP26 à deux vitesses entre les pays leaders dans la transition et les autres est relativement important.

Avertissement

CE DOCUMENT EST DESTINEE AUX INVESTISSEURS NON-PROFESSIONNELS AU SENS DE LA DIRECTIVE MIFID II. Elle est fournie à des fins d'information et d'éducation uniquement, n'est pas destinée à être utilisée comme une prévision, un document de recherche ou de conseil en investissement et ne doit pas être interprétée comme tel. Elle ne saurait constituer un conseil en investissement ni une offre, une invitation ou une recommandation pour investir dans des placements individuels ou pour adopter une quelconque stratégie d'investissement. Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures. Les opinions exprimées par le Groupe La Française sont fondées sur les conditions actuelles du marché et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Ces opinions peuvent différer de celles d'autres professionnels de l'investissement. Publié par La Française AM FINANCE Services, dont le siège social est situé au 128, boulevard Raspail, 75006 Paris, France, société réglementée par l'Autorité de contrôle prudentiel en tant que prestataire de services d'investissement sous le numéro 18673 X, société affiliée de La Française. La Française Asset Management est agréée par l'AMF sous le numéro GP97076 depuis le 1er juillet 1997.